

**Extrait du registre des délibérations  
du conseil municipal du 4 février 2026**

*L'an deux mil vingt-six, mercredi 4 février à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyal, légalement convoqués le 27 janvier 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire*

**Etaient présents :** M. Sébille, M. Antoine, Mme Catrevaux, M. Célard, Mme Coët, Mme Delourme, M. Duranton, Mme Guilbaud, Mme Guillou, Mme Houssaye, Mme Jehanno, Mme Kéryjaouen, Mme Le Bodic, Mme Lecomte Durouil, Mme Legendre, Mme Le Luherne, M. Le Pahun, M. Mouaci, Mme Le Mouël, Mme Maillot, Mme Quintin, M. Quistrebert, Mme Rebout, M. Rouault, M. Stevant, M. Thébaut, M. Valiente.

**Absents ayant donné pouvoir :**

Monsieur Groyer à Monsieur Sébille  
Madame Guillerme à Monsieur Thébaut  
Madame Pasquier à Madame Lecomte Durouil

**Absents :**

Madame Ikram El Adib  
Madame Anne-Marie Le Floch

**Secrétaire de séance :** Monsieur Duranton

**Nombre de conseillers en exercice :** 32

**Nombre de conseillers présents :** 27

**Absent :** 2

**Nombre de pouvoirs :** 3

**Votants :** 30

**2026-02-04- N°FIN 005/2026 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026**

**Monsieur QUISTREBERT expose le bordereau suivant**

Le vote du budget primitif 2026 du budget principal, est proposé au niveau du chapitre pour la section fonctionnement et pour la section investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Le vote s'effectue par nature avec une présentation par fonction.

Le projet de budget primitif 2026 du budget principal s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

<i>En euros</i>	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement	11 349 034,00 €	11 349 034,00 €
Section Investissement	8 048 882,00 €	8 048 882,00 €
<b>Total</b>	<b>19 397 916,00 €</b>	<b>19 397 916,00 €</b>

En conséquence, je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité (8 abstentions MM. Stevant, Antoine, Le Pahun et Mmes Maillot, Houssaye, Le Mouel, Guillou et Legendre) des membres présents et représentés**

**VOTE** au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre en section d'investissement,

**AUTORISE** le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement)

**ADOPTE** le budget primitif 2026 du budget principal tel que présenté ci-avant,

**DONNE POUVOIR** au maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Affiché le : 10/02/2026

A Theix-Noyal, le 4 février 2026

  
Le Maire,  
Christian SEBILLE

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Theix-Noyal, Morbihan. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE THEIX NOYAL' and '50450 (Morbihan)'. A blue ink signature is written over the stamp. Below the signature, the text 'Le Maire,' and 'Christian SEBILLE' is printed.